ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Statistiques : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 61102

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin demande a M le ministre de l'interieur et de la securite publique de bien vouloir lui indiquer le nombre de personnes de nationalite etrangere et l'evolution du pourcentage de cette population vivant a Drancy, en Seine-Saint-Denis, depuis 1980. Il souhaiterait aussi connaitre la repartition actuelle de ces residents par nationalite.

Texte de la réponse

Reponse. - La statistique annuelle sur le nombre d'etrangers, publiee par le ministere de l'interieur et de la securite publique, est etablie a partir du nombre d'autorisations de sejour delivrees en prefecture. Cette statistique est donc elaboree a l'echelon departemental et non communal. Les elements de reponse qui peuvent etre transmis a l'honorable parlementaire sur le nombre d'etrangers en residence a Bobigny et Drancy sont les suivants et proviennent des recensements de l'INSEE : Voir tableau dans le JO no 24 (annee 1992). Voir tableau dans le JO no 24 (annee 1992). Voir tableau dans le JO no 24 (annee 1992).

Données clés

Auteur : M. Houssin Pierre-R•my
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61102
Rubrique : Etrangers
Ministère interrogé : intérieur et sécurité publique
Ministère attributaire : intérieur et sécurité publique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3788